



Règlement sportif

2017-2018

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

FFE

Ligue d'escrime de Franche-Comté
3 av. des Montboucons 2500 BESANCON

Tel : 09 52 91 94 51
Email : escrime.ligue.fc@free.fr

www.escrime-franche-comte.com

Préambule :

Le présent règlement ne peut s'appliquer que sur la ligue de Franche-Comté et uniquement pour les coupes et championnats de ligue.

1 Les coupes de Franche-Comté

Le directoire technique peut modifier la formule en fonction des effectifs, du nombre de pistes et du temps imparti.

L'engagement se fait via l'extranet de la F.F.E jusqu'au jeudi 23h59 précédant la compétition.

Le montant du droit d'engagement est fixé à 12€ pour les individuelles et 20€ pour les équipes.

L'horaire d'appel est fixé au plus tôt à 9h30 pour un début des assauts à 10h00.

Le déroulé de la compétition à privilégier est le suivant :

	Appel :
M14	9h30
M9	11h30
M11	11h30
M17 et M20	15h00

2

Les récompenses seront décernées aux filles et aux garçons, à condition que le nombre de filles présentes soit supérieur à 1.

1.1.1 Formule de compétition M9 – M11

- Mixité sur l'ensemble de la compétition si le nombre de filles est inférieur à 4
- 1^{er} tour de poules de 5 ou 6 mixtes sans éliminé(e)s
- 2^{ème} tour de poules de 5 ou 6 non mixtes sans éliminé(e)s
- 3^{ème} tour de poule de niveau non mixte en match long. (le nombre de tireurs par poules ne peut excéder 4 et les poules de 3, s'il y en a sont attribuées au niveau le moins fort)

1.1.2 Formule de compétition M13 – M15 – M17 – M20

- Mixité sur l'ensemble de la compétition si le nombre de filles est inférieur à 4

- 1^{er} tour de poules sans éliminé(e)s
- 1^{er} tour de tableau d'élimination
- Création de 2 divisions à l'issue du tour de tableau
 - D1 avec les vainqueurs
 - D2 avec les perdants
- Toutes les places sont tirées en dehors de la 3^{ème}

1.2 Les championnats de ligue

L'épreuve est limitée aux tireurs licenciés de la ligue de Franche-Comté pour les championnats de Franche-Comté et ouvert aux licenciés de la ligue de Bourgogne pour les championnats Bourgogne/Franche-Comté

1.2.1 Formule de l'épreuve individuelle M9 – M11 – M13

- Mixité si le nombre de filles est inférieur à 4
 - Si le nombre de filles est égal à 1, mixité sur l'ensemble de la compétition
 - Si le nombre de filles est égal à 2 ou 3 seul le tour de poule mixte
- 1 tour de poule de 6 ou 7
- Tableau d'élimination direct sans repêchage

3

1.2.2 Formule de l'épreuve individuelle M15 – M17 – M20

- Pas de mixité
- 1 tour de poule de 6 ou 7
- Tableau d'élimination direct sans repêchage

1.2.3 Formule de l'épreuve par équipe M9 – M11 – M14

Une seule catégorie, un seul titre décerné

- Mixité possible
- Relais à l'italienne
- Tableau d'élimination direct sans repêchage
- Le n° de série des participants est égal à leurs places au classement régional actualisé à l'issue de la compétition individuelle

1.2.4 Formule de l'épreuve par équipe M17 – M20 – senior

- Pas de mixité
- Relais à l'italienne
- Tableau d'élimination direct sans repêchage
- Le n° de série des participants est égal à leurs places au classement régional actualisé à l'issue de la compétition individuelle

1.2.5 Formule de l'épreuve par équipe Vétérans

4

- Pas de mixité
- Le type de rencontres est identique à celui du règlement FFE
- Tableau d'élimination direct sans repêchage
- Le n° de série des participants est égal à leurs places au classement régional actualisé à l'issue de la compétition individuelle

2 Classement régional

2.1 Généralité

Les classements régionaux sont remis à 0 au 1^{er} septembre et sont établis en fonction des compétitions inscrites sur le calendrier de ligue.

- M15 : sont comptabilisés les 4 meilleurs résultats de la saison

- M17 – M20 – Seniors – Vétérans : sont comptabilisés les 3 meilleurs résultats de la saison. Pour les M17 et M20, les épreuves nationales de la catégorie supérieure sauf championnat de ligue sont intégrées dans leurs classements à la valeur du classement national de leur catégorie.

2.2 Formule

$$R = F \times 100 \times \left(1,01 - \frac{\text{Log}(P)}{\text{Log}(N)} \right) \times C$$

R : Nombre de points obtenus

P : Place du tireur

N : Nombre de tireurs présents

F : Coefficient de force

C : Coefficient de compétition

2.3 Coefficient des épreuves

2.3.1 M9 – M11

Coupes et tournois, coefficient : égal au nombre de participants

Championnats de ligue, coefficient : égal au nombre de participants multiplié par 1,5

5

2.3.2 M14

Horizon épreuve de ligue, coefficient : 5

Horizon épreuve de zone, coefficient : 10

Horizon épreuve nationale, coefficient : 15

Fête des jeunes, coefficient : 20

Championnat de ligue Franche-Comté, coefficient : 5

Championnat de ligue Bourgogne/Franche-Comté, coefficient : 7,5

Tournoi inscrit sur le calendrier de ligue, coefficient : 5

2.3.3 M17 – M20 – Seniors

Circuit national, coefficient : établi par la F.F.E

Coupe de Franche-Comté, coefficient : égale au nombre de participants

Tournois inscrits sur le calendrier de ligue, coefficient : égale au nombre de participants

Championnat de ligue, coefficient : égal au nombre de participants (ne peut être inférieur à 3)

Ligue d'escrime de Franche-Comté

Tel : 09 52 91 94 51

3 av. des Montboucons 2500 BESANCON

Email : escrime.ligue.fc@free.fr

www.escrime-franche-comte.com

3 Sélections et quotas

3.1 M 14 :

3.1.1 8^{ème} et ¼ de finale

- Les épreuves sont ouvertes à tous les licenciés de la ligue

3.1.2 ½ finale

- Au sabre dames : l'épreuve est ouverte aux licenciées de la ligue sans quota.
- Au fleuret hommes et dames, à l'épée hommes et dames et au sabre hommes, la ligue peut engager un nombre de tireurs selon les quotas publiés sur le site web de la F.F.E à la rubrique « Compétitions »
- Ces quotas seront attribués dans l'ordre du classement de ligue actualisé avant l'épreuve.

3.1.3 Fête des jeunes

3.1.3.1 Épreuve individuelle

- Les 40 premiers du classement national actualisé (hors ligue ultramarine) sont qualifiés
- Les tireurs classés au-delà de la 40^{ème} place peuvent bénéficier d'un quota de ligue
- Ces quotas seront attribués dans l'ordre du classement de ligue actualisé avant l'épreuve.

3.1.3.2 Épreuve par équipe

- La ligue bénéficie d'un quota d'une équipe par arme composée de 4 tireurs
- La qualification pour l'épreuve par équipe est individuelle

- Les places seront attribuées dans l'ordre du classement de ligue actualisé avant l'épreuve.

3.2 M 17 – M20 :

3.2.1 Championnats de France N1

- Selon les règles fédérales.

3.2.2 Championnats de France N2

- Pour les épreuves individuelles au fleuret dames M20, sabre dames M17 et M20 et sabre hommes M20 : ouverts aux licenciés de la F.F.E sélectionnables en équipe de France sans quota.
- Pour les épreuves individuelles au fleuret hommes et dames M17, au fleuret hommes M20, au sabre hommes M17 et à l'épée hommes et dames M17 et M20, la ligue peut qualifier des tireurs dans la limite des quotas qui lui sont attribués par F.F.E
- Ces quotas seront attribués dans l'ordre du classement de ligue actualisé avant l'épreuve.

7

3.3 Seniors :

3.3.1 Épreuve individuelle

3.3.1.1 Championnats de France N1

- Selon les règles fédérales

3.3.1.2 Championnats de France N2

- Selon les règles fédérales

3.3.1.3 Championnats de France N3

- Les épreuves au fleuret dames, au sabre hommes et dames sont ouvertes aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France sans quota.
- Pour le fleuret hommes et l'épée hommes et dames, la ligue peut qualifier des tireurs dans la limite des quotas qui lui sont attribués par F.F.E
- Ces quotas seront attribués dans l'ordre du classement de ligue actualisé avant l'épreuve.

3.3.2 Épreuve par équipe

3.3.2.1 Championnats de France N1

- Selon les règles fédérales

3.3.2.2 Championnats de France N2

- Selon les règles fédérales

3.3.2.3 Championnats de France N3

- Les épreuves au fleuret dames, au sabre hommes et dames, sont ouvertes aux équipes de clubs sans quota.
- Pour le fleuret hommes et l'épée hommes et dames, la ligue peut qualifier une ou plusieurs équipe(s) dans la limite des quotas qui lui sont attribués par F.F.E
- Ces quotas seront attribués dans l'ordre des résultats des championnats de ligue par équipes.